Plan dâ€™action sur la gestion des barrages au QuÃ©bec

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2015

Le ministre du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, annonce la mise en œuvre d'un plan d'action rigoureux visant Ã amÃ©liorer la gestion des barrages au QuÃ©bec. Cette dÃ©marche fait suite au dÃ©pÃ´t d'un rapport du VÃ©rificateur gÃ©nÃ©ral du QuÃ©bec (VGQ) portant sur la conformitÃ© Ã l'Ã©gard de la sÃ©curitÃ© et l'exploitation des barrages.

"Nous adhÃ©rons Ã l'ensemble des recommandations formulÃ©es par le VÃ©rificateur gÃ©nÃ©ral du QuÃ©bec et agissons dÃ¨s maintenant afin de corriger les lacunes majeures soulevÃ©es dans la gestion des activitÃ©s du Centre d'expertise hydrique du QuÃ©bec, a affirmÃ© le ministre Heurtel. C'est pourquoi le Centre d'expertise hydrique du QuÃ©bec relÃ¨ve dÃ©sormais directement de la sous-ministre. Nous avons l'obligation de nous assurer que la Loi sur la sÃ©curitÃ© des barrages soit appliquÃ©e et respectÃ©e de maniÃ¨re intÃ©grale et c'est ce que nous ferons." Un comitÃ© directeur a Ã©tÃ© crÃ©Ã© afin d'assurer la rÃ©alisation du plan d'action sur la gestion des barrages au QuÃ©bec. PrÃ©sidÃ© par un expert indÃ©pendant, Daniel Rivard, ancien vice-prÃ©sident de Hydro-QuÃ©bec, et composÃ© de reprÃ©sentants provenant de l'externe et du ministÃ¨re, ce comitÃ© met en œuvre, dÃ¨s aujourd'hui, un plan de redressement de la gestion du Centre d'expertise hydrique du QuÃ©bec (CEHQ). En plus d'effectuer des recommandations sur les actions Ã prendre pour amÃ©liorer la gestion des barrages, le comitÃ© mÃ¨nera une rÃ©flexion gÃ©nÃ©rale sur la question des barrages au QuÃ©bec et sur la responsabilitÃ© de l'Ã‰tat en la matiÃ¨re. Son rÃ´le sera crucial dans l'Ã©laboration et la mise en place des mÃ©canismes et des solutions aux enjeux soulevÃ©s par le VGQ. Ce plan d'action en trois phases rÃ©pondra aux recommandations du VGQ et permettra d'optimiser nos faÃ§ons de faire en matiÃ¨re de gestion des barrages au QuÃ©bec : Phase 1, mise en œuvre du plan de redressement de la gestion du CEHQ afin de rÃ©pondre aux enjeux les plus pressants soulevÃ©s par le VGQ ; Phase 2, Ã l'automne 2015, dÃ©pÃ´t des recommandations afin de rÃ©pondre Ã l'ensemble des recommandations du VGQ ; Phase 3, courant 2016, dÃ©pÃ´t d'une recommandation sur l'ensemble de la gestion des barrages au sein de l'Ã‰tat quÃ©bÃ©cois.

"Ce plan d'action permettra d'optimiser nos faÃ§ons de faire en matiÃ¨re de gestion des barrages au QuÃ©bec. Cette dÃ©marche est d'autant plus importante dans le contexte des changements climatiques, qui ont un impact rÃ©el sur nos infrastructures et notre environnement, notamment, sur les crues annuelles. Ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques afin d'assurer une qualitÃ© de vie Ã nos enfants", a ajoutÃ© le ministre. Outre les actions qu'il entreprendra dans le cadre de ce plan d'action, le ministÃ¨re poursuivra son travail avec l'ensemble des ministÃ¨res et organismes gouvernementaux concernÃ©s afin d'assurer une gestion efficace des barrages et de donner suite Ã l'ensemble des recommandations.

Relevant du ministÃ¨re du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques, le CEHQ a pour mandat de gÃ©rer le rÃ©gime hydrique du QuÃ©bec avec une prÃ©occupation de sÃ©curitÃ©, d'Ã©quitÃ© et de dÃ©veloppement durable. Ã€ cette fin, il veille Ã l'application de la Loi sur la sÃ©curitÃ© des barrages, en vigueur depuis 2002, et de son rÃ¨glement auprÃ¨s des propriÃ©taires de barrages.

Environnement QuÃ©bec - 03-06-2015

Â Fiche d'information sur le plan d'action sur la gestion des barrages